

Première séance, mardi 18 mai 2010

Présidence de M^{me} Solange Berset, présidente

SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications. – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: entrée en matière générale. – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: Finances. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2009: Direction des finances. – Rapport et comptes 2009: Banque cantonale de Fribourg (BCF). – Rapport et comptes 2009: Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (message N° 186). – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: Pouvoir exécutif/Chancellerie d'Etat. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2009: Chancellerie d'Etat. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2009: chapitres concernant les relations extérieures du Conseil d'Etat. – Rapport d'activité pour l'année 2009: Commission des affaires extérieures. – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: Pouvoir législatif. – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: Economie et emploi. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2009: Direction de l'économie et de l'emploi. – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: Santé et affaires sociales. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2009: Direction de la santé et des affaires sociales. – Rapport et comptes 2009: Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS). – Rapport annuel 2009: Hôpital fribourgeois (HFR). – Rapport annuel 2009: Réseau fribourgeois de santé mental (RFSM). – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: Instruction publique, culture et sport. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2009: Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. – Rapport et comptes 2009: Office cantonal du matériel scolaire. – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: Pouvoir judiciaire. – Comptes généraux de l'Etat pour 2009: Sécurité et justice. – Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour l'année 2009: Direction de la sécurité et de la justice. – Rapport et comptes 2009: Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB). – Rapport et comptes 2009: Office de la circulation et de la navigation (OCN). – Rapport annuel 2009: Conseil de la magistrature.

Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14 h 00.

Présence de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justifications: M^{me} et MM. Moritz Boschung-Vonlanthen, Vincent Brodard, Valérie Piller Carrard, Albert Studer et Olivier Suter.

Sans justification: MM. Laurent Thévoz et Rudolf Vonlanthen.

M. Pascal Corminbœuf, conseiller d'Etat, est excusé.

La Présidente. Je vous salue toutes et tous bien cordialement.

J'ai le plaisir d'accueillir et de saluer dans la tribune une classe du CO de Morat, classe de M. Hugo Raemy, notre collègue député. Bienvenue à vous dans ce Parlement.

Communications

La Présidente. Vous l'avez constaté, le programme de cette session est très chargé et je vais essayer, enfin nous allons travailler tous ensemble – je compte sur votre précieuse collaboration – pour arriver à absoudre tous les points qui sont prévus et je vous informe que nous siégerons les mercredi, jeudi et vendredi matin jusqu'à 12 h 30.

En ce qui concerne l'examen des projets d'actes, je vous saurais gré de bien vouloir déposer vos amendements suffisamment tôt, de manière à faciliter leur diffusion sur l'écran et la remise de leur copie aux chefs de groupe et personnes concernées. Je vous remercie d'avance.

Comptes généraux de l'Etat pour 2009¹

Rapporteur général: Michel Losey (UDC/SVP, BR).

Commissaire: Claude Lässer, Directeur des finances.

Entrée en matière générale

Le Rapporteur général. Au nom de la Commission des finances et de gestion, je vous présente les principales caractéristiques des comptes 2009 qui font l'objet du projet de décret N° 185 que nous serons appelés à voter mercredi à l'issue de l'examen de l'ensemble des Directions.

La Commission des finances et de gestion s'est réunie à sept reprises pour examiner en détail les comptes de l'exercice 2009. Je tiens tout d'abord à remercier les membres du Conseil d'Etat pour leur disponibilité et pour les réponses fournies à nos questions ainsi qu'à relever la transparence des débats tout au long de l'examen de ces comptes 2009. Je tiens aussi à souligner la parfaite maîtrise des finances cantonales qu'ont M. le

¹ Le compte de l'Etat pour l'année 2009 fait l'objet d'un fascicule séparé.

Conseiller d'Etat Claude Lässer et le trésorier d'Etat M. Berset Daniel.

Pour la huitième fois consécutive le canton de Fribourg présente des comptes favorables. Ceci devient non seulement une bonne habitude mais presque une coutume. Il faut relever que ce fait est aussi avéré dans la plupart des cantons suisses et que la Confédération clôt également un excellent exercice 2009. Est-ce que cela signifie que l'horizon sombre de la crise financière est oublié et que Fribourg a été épargné? Non ce n'est malheureusement pas le cas. Les effets décalés de la crise risquent d'avoir des conséquences sur les prochains exercices et il faut rester prudent.

Le compte de fonctionnement 2009 boucle son résultat avec un excédent de revenus de 5.8 millions: c'est quasi l'équilibre financier. Avant les opérations extraordinaires le résultat aurait été de 114,9 millions de francs.

En 2009 le Conseil d'Etat a créé d'importantes provisions. Il en a aussi dissoutes. Les versements aux provisions se montent à hauteur de 120,9 millions. Soit 50 millions pour la création d'un fonds d'infrastructure qui servira à garantir une série d'investissements dont certains sont déjà programmés comme le RER. Ce fonds n'a pas encore de base légale et le Grand Conseil devra se prononcer à ce sujet. Une provision de 17 millions a été également constituée pour compenser en partie le risque d'une année blanche en matière de subventionnement de la Confédération à notre Université. En effet, la Confédération souhaite synchroniser les périodes de subventionnement et de paiement. Cette opération de rattrapage aurait pour conséquence une année sans subvention fédérale pour l'Université. Lors de l'examen des comptes de la Direction de l'instruction publique, de plus amples informations vous seront fournies. Une provision de 14,2 millions a également été constituée pour assurer le financement des investissements prévus pour le renouvellement des remontées mécaniques décidé par un décret accepté par le Grand Conseil le 3 décembre 2008. Avec la mise en provision de ce montant en 2009, 23 millions sur les 25 octroyés par le décret du mois de décembre 2008 sont garantis. En 2011 la totalité des 25 millions seront à disposition pour réaliser les travaux nécessaires. Toujours dans le chapitre des provisions, 16 millions ont été mis en réserve pour assurer le financement de la 2^e année d'école infantine. Sur les 60 millions décidés par le Grand Conseil, le canton a provisionné à ce jour 46 millions. Finalement 10 millions ont été provisionnés en 2009 pour le surcoût de la galerie souterraine de St-Léonard (pont de la Poya) ainsi que 5 millions pour les pensions alimentaires et 2 millions pour le fonds de l'énergie. Au 31 décembre 2009 les provisions dans les comptes de l'Etat de Fribourg représentent un montant de 319,9 millions.

A noter également les points suivants:

- Autant les revenus que les charges ont dépassé pour la première fois le cap des 3 milliards de francs pour le canton.
- Les revenus varient de 5,4% par rapport au budget et ceci spécialement en raison de rentrées fiscales supplémentaires au chapitre de l'impôt sur le revenu

des personnes physiques, soit 24,8 millions dus à l'évolution démographique du canton et à une estimation prudente des rentrées fiscales liée à la crise. Il y a eu aussi plus de subventions fédérales pour les prestations AI et les prestations complémentaires AVS, et ceci pour un montant de 18,2 millions. Les encaissements pour les paiements directs sont supérieurs au budget pour 13,8 millions. Les intérêts bancaires sur les placements sont supérieurs au budget pour un montant de 7,4 millions et finalement des récupérations exceptionnelles de subventions auprès des institutions spécialisées ont été encaissées pour une somme de 7 millions de plus que le budget ne le prévoyait.

- Les investissements bruts s'élèvent à 254,8 millions, tandis que les investissements nets se montent à 139,8 millions de francs. Le taux d'autofinancement de ces investissements s'élève à 79,8%. Compte tenu du niveau particulièrement élevé des investissements nets ainsi que des opérations de clôture, ce taux pour 2009 est appréciable.
- La masse salariale de l'Etat de Fribourg représente 1,314 milliard de francs ce qui représente le 42,3% des charges de fonctionnement. La masse salariale est inférieure de 1,8% au budget 2009. Ceci est dû principalement à une budgétisation trop élevée de l'indexation. Comparativement aux comptes de l'année 2008, l'augmentation de la masse salariale est en revanche de 5,2%. Les effectifs se situent à 9576,2 EPT, soit une croissance de 219,3 EPT par rapport à 2008. Le secteur de l'enseignement représente à lui seul 112,8 EPT de plus qu'en 2008 suivi du secteur de l'administration générale avec 59,5 EPT de plus qu'en 2008 et finalement le secteur hospitalier qui représente 42,8 EPT de plus qu'en 2008.

En conclusion je relève que le canton de Fribourg a respecté le cadre du budget qui lui était octroyé. Les charges augmentent plus vite que l'inflation en raison d'une démographie galopante. Le canton a rempli pleinement son rôle en période de crise en investissant de grands montants dans l'économie et en créant de nouveaux projets pour les Fribourgeois.

Sur ces considérations, Mesdames et Messieurs, je vous demande, au nom de la Commission des finances et de gestion, d'entrer en matière sur les comptes généraux de l'Etat de Fribourg pour l'exercice 2009.

Le Commissaire. Les comptes de l'Etat de Fribourg bouclent pour la huitième fois consécutive par un bénéfice, malgré la brusque détérioration de la situation économique. Le Conseil d'Etat s'en réjouit et il adresse ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui lui ont permis d'atteindre cet excellent résultat, en particulier les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat pour leur bonne maîtrise des charges.

Entre la préparation du budget 2009, à l'été 2008, et la présentation des comptes, le monde a vécu l'une des plus graves crises financières et économiques de ces dernières décennies. En Suisse et dans le canton, la situation du marché de l'emploi s'est rapidement détériorée. Le taux de chômage a atteint un taux qu'il

n'avait plus atteint depuis dix ans. De plus, phénomène exceptionnel, l'inflation a été négative pour la première fois depuis 1959. Dans un tel contexte, les résultats comptables de l'Etat de Fribourg sont d'autant plus réjouissants. Parmi les principales raisons qui expliquent cette situation, on peut énumérer quatre facteurs.

Premièrement, la bonne diversification de notre économie, sa moindre exposition aux activités financières et bancaires et la vigueur des entreprises faisant partie des métiers de la construction ont exercé un effet stabilisateur sur notre économie. Même si l'on ne saurait s'en réjouir, la tempête de grêle du 23 juillet 2009 a aussi permis, par le biais de l'apport des couvertures d'assurance, d'injecter à un moment délicat des moyens supplémentaires très importants dans l'économie fribourgeoise.

Deuxièmement, la bonne santé des finances cantonales en début de crise a permis de compléter le dispositif fédéral de relance et même de le renforcer par un plan de soutien à l'économie fribourgeoise de 50 millions de francs, sans pour autant devoir recourir à l'endettement et péjorer ainsi la santé financière du canton.

Troisièmement, la fiscalité enregistre souvent les effets de la détérioration de la conjoncture avec un décalage d'une ou de deux années. Il est très probable que le produit de la fiscalité, notamment des personnes morales, connaisse un recul plus accentué ces prochaines années. Il en va de même pour les dépenses sociales qui s'accroissent parfois aussi avec un retard de plusieurs mois.

Quatrièmement, Fribourg a pu bénéficier de la bonne tenue de l'économie suisse et de l'action éclairée de la BNS. La Suisse a ainsi fait mieux face à la crise que beaucoup d'autres pays européens.

Les résultats de l'exercice 2009 permettent d'enregistrer des opérations extraordinaires pour un montant de plus de 110 millions de francs, plus particulièrement de constituer une provision de 50 millions de francs en prévision de la création d'un fonds d'infrastructure. Le Conseil d'Etat se plaît à relever que ce résultat a été obtenu non seulement dans un contexte économique difficile, mais aussi en abaissant une nouvelle fois la fiscalité et en développant les prestations offertes à la population. La démarche du Conseil d'Etat visant à anticiper et à constituer des provisions pour mieux faire face aux prochaines échéances repose sur son analyse des perspectives financières à moyen terme qui s'annoncent difficiles. Une analyse plus fine des résultats nous indique que, depuis trois ans, les excédents de revenus sont en diminution. La progression des rentrées se ralentit. Parallèlement, le taux de croissance des charges de fonctionnement est nettement plus élevé que celui de l'inflation. Il dépasse depuis trois ans celui des revenus de fonctionnement. Pour faire face notamment à une forte augmentation de la population, l'Etat a dû créer un nombre élevé de postes de travail. Il s'agit de 134 nouveaux postes en moyenne annuelle au cours de ces dix dernières années. Les besoins en la matière seront encore importants ces prochaines années. A l'avenir, l'évolution des coûts salariaux pourrait être influencée par un regain d'inflation. Les incidences financières seront alors lourdes pour l'Etat. De plus, le Conseil d'Etat avait déjà souligné dans son rapport d'octobre 2009 sur l'actualisation du plan fi-

nancier pour les années 2011–2013 que les pressions internes et externes qui vont à l'avenir s'exercer sur les finances de l'Etat sont très importantes. Le message du Conseil d'Etat en dresse une liste non exhaustive que je vous invite à parcourir.

Huit exercices consécutifs positifs interpellent. Si une large majorité s'en réjouit, certains s'en soucient. A quoi va-t-on donc affecter la fortune nette du canton. L'Etat ne privilégie-t-il pas une approche trop financière ou comptable? Au vu de cette fortune, l'Etat ne manque-t-il pas de vision? L'entrée en matière sur les comptes me donne l'occasion de faire le point sur ces questions.

Tout d'abord, la situation économique et financière internationale actuelle, mais aussi la difficile situation financière qu'a connue, il n'y a pas si longtemps, notre canton, nous apprennent que la marge de manœuvre et la capacité de décision d'une collectivité publique peuvent être rapidement remises en question en cas de crise financière. Un endettement public élevé et persistant entraîne des crises économiques et sociales et il freine considérablement la reprise. De plus, il fait payer aux générations futures les choix et les prestations qu'il n'aura pas été en mesure de financer. N'est-ce pas ce qu'il se passe dans certains pays aujourd'hui? De nombreux spécialistes considèrent que l'explosion de la dette publique est le risque systémique le plus important pour l'économie mondiale, un risque bien plus grand que celui associé à n'importe quelle institution financière. Grâce à sa situation financière saine, l'Etat de Fribourg conserve une marge de manœuvre et il contribue, certes modestement, à la stabilité financière de la Suisse. Ensuite, il faut rappeler qu'une part importante de la fortune nette de l'Etat est déjà affectée. Cette part est estimée à plus de 55%. Elle est destinée à couvrir des engagements pris à court et moyen termes, par exemple dans le domaine des fonds, fonds de relance, de l'emploi, nouvelle politique régionale, fonds d'infrastructure, pour la deuxième année d'école enfantine, les remontées mécaniques, les coûts supplémentaires de la H189, la galerie souterraine du pont de la Poya. Dans un avenir relativement proche, ces montants réservés ne seront plus dans les caisses de l'Etat. Ils auront été utilisés pour financer ces tâches ou ces réalisations. Ajoutons encore que le solde non affecté de l'ordre de 330 millions de francs doit être relativisé. Il ne représente que le 10% des dépenses de l'exercice 2009. L'important programme d'investissements prévu dans le plan financier actualisé – le projet de métro annoncé récemment n'y figure pas – qui attend le canton ces prochaines années mettra à contribution ses fonds propres qui nous éviteront, dans un premier temps du moins, de devoir recourir à l'emprunt. Quant à ceux qui pensent que le niveau actuel des taux d'intérêt historiquement très bas devrait inciter les collectivités publiques à emprunter et à s'endetter, je leur donne rendez-vous au moment où les taux d'intérêt reprendront l'ascenseur.

Aujourd'hui, nous pouvons estimer que le pire de la crise économique et financière est passée. Il est possible d'envisager l'avenir avec un certain optimisme, mais au-delà de la crise, les défis structurels et les charges durables qui attendent le canton ces prochaines années ne se sont pas volatilisés. Au contraire, ils

se précisent. Il est certain que le Conseil d'Etat aura besoin du concours et de l'appui du Grand Conseil pour empoigner ces tâches exigeantes et complexes. C'est en vertu de ces différentes considérations que je vous invite, au nom du Conseil d'Etat, à voter l'entrée en matière sur les comptes 2009 et à les approuver tels que présentés.

Page Pierre-André (UDC/SVP, GL). le groupe de l'Union démocratique du centre se réjouit du bon résultat des comptes de l'année 2009, des comptes bien maîtrisés et plus ou moins conformes au budget présenté en fin d'année 2008. Avec un bénéfice de 5,8 millions et des opérations extraordinaires de plus de 100 millions et certainement des réserves que l'on ne remarque pas dans les comptes présentés, ces résultats nous prouvent que la vision de notre groupe parlementaire qui souhaitait une fiscalité plus attractive est tout à fait juste et réaliste. Je constate que malgré la légère diminution de la charge fiscale, notre canton reste un canton à la traîne avec une fiscalité trop lourde. Cela signifie que si notre canton voulait une charge fiscale comparable aux autres cantons, on doit diminuer encore d'une façon importante les impôts. On peut dire aujourd'hui que nous avons des prestations sociales attractives: congé maternité, augmentation des vacances, pour n'en citer que deux.

Lors de la discussion du budget, notre groupe s'était offusqué de l'augmentation des charges en personnel. Aujourd'hui, nous constatons qu'elle est moins élevée que prévu, mais tout de même importante. Je ne veux pas parler des secteurs de l'enseignement, des soins hospitaliers et de la sécurité où l'augmentation est indispensable. On crée des postes pour la communication; on nomme des responsables pour toutes sortes de choses, une responsable pour les personnes en surpoids par exemple, alors que le canton de Fribourg a la chance d'avoir la miss ronde univers 2010. Nous créons un nouveau logo cantonal qui nous coûtera certainement plus d'un million avec tous les changements que cela implique, totems, peinture de voiture et autres enseignes, des pages entières de publicités dans la presse dont l'utilité me laisse perplexe.

Nous constatons également que plus vous augmentez le personnel dans les services pour le suivi des dossiers, plus vous augmentez les délais de réponse. Il y a toujours plus de personnes qui consultent chaque dossier, chacun veut un délai supplémentaire, personne n'ose prendre de décision et cela ralentit le système qui est de plus en plus lourd. Ce sont quelques exemples parlants pour prouver que nous devons mieux cibler nos dépenses et permettre à toute la population fribourgeoise de profiter de cette bonne situation financière. Comprenez notre exaspération car il y a tout de même des secteurs avec une trop grande dotation. La semaine dernière au comptoir de Romont, l'une des plus grandes manifestations du district de la Glâne, je constate que le Service vétérinaire vient durant deux heures contrôler la halle des petits animaux, établit un rapport, car la mare dans le parc des oies n'est pas assez grande, car il n'y a pas de nichoir dans le poulailler et les ânes n'ont pas d'accès pour se promener librement en plein air. Je rappelle que cette exposition a duré dix

jours et que les animaux étaient mieux traités que certains êtres humains certainement.

Je reviens à notre excellente situation financière. M. le Directeur des Finances, je me plains. Vous n'avez toujours pas appliqué complètement la motion que j'ai déposée avec mon collègue Stéphane Peiry concernant la diminution fiscale de 10% sur les personnes physiques. Je ne trouve pas normal qu'une motion acceptée par ce Parlement ne soit pas appliquée. Je cite notre directeur des Finances dans sa réponse à notre motion du 2 avril 2008: «Je suis convaincu que notamment les motionnaires ne feront pas preuve de frilosité à futur lorsqu'ils nous diront où il faudra économiser pour pouvoir assumer cette motion.» Vous disiez que l'on ne pouvait pas l'appliquer. Aujourd'hui nous avons la preuve qu'elle aurait été applicable en totalité et même plus. Nous maintenons cette volonté de diminuer la charge fiscale des Fribourgeois. Aujourd'hui, je m'engage, au nom du groupe de l'Union démocratique du centre, en collaboration avec les partis de droite, le groupe démocrate-chrétien et le groupe libéral-radical. Nous allons déposer des instruments parlementaires pour diminuer la charge fiscale des contribuables fribourgeois afin que notre population, qui est l'une des plus lourdement taxée de notre pays, profite un minimum de la bonne santé des communes et du canton. On le constate dans la presse avec les résultats des comptes communaux, les deux tiers des baisses n'ont pas touché les rentrées fiscales communales. Cet argent sera réinvesti dans nos régions en biens de consommation dans l'intérêt des petites et moyennes entreprises et de l'économie fribourgeoise en général. Le groupe de l'Union démocratique du centre remercie le Conseil d'Etat et l'ensemble du personnel de l'Etat pour la bonne tenue des comptes de notre canton. Avec ces quelques remarques, le groupe de l'Union démocratique du centre votera l'entrée en matière sur les comptes 2009 à l'unanimité.

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV). Fort heureusement, les comptes 2009 de l'Etat de Fribourg se soldent très positivement par un bénéfice de presque 115 millions de francs. Si la crise économique a fortement affecté l'industrie d'exportation, elle aura épargné les finances cantonales. Le groupe démocrate-chrétien félicite le Conseil d'Etat pour sa rigoureuse conduite en période de récession. Nos remerciements s'adressent aussi à l'administration cantonale et au personnel de l'Etat compétent et efficace. Notre groupe est évidemment aussi conscient que cet excellent résultat témoigne d'années d'efforts entrepris durant les législatures précédentes.

Le groupe démocrate-chrétien constate avec satisfaction que, malgré les baisses d'impôts évaluées à plus de 100 millions de francs depuis 2007, la fiscalité cantonale n'a fait que croître durant la même période. Certainement, la conjoncture a quelque peu tassé la masse fiscale cantonale, mais les revenus n'ont pas baissé, allant même au-delà des prévisions budgétaires. Le plan de relance a évidemment permis un soutien significatif en fin 2009. Il le fera encore cette année et l'année prochaine. Nous constatons que le Gouvernement a pleinement joué son rôle puisqu'il a accompagné cet effort par des investissements bruts d'environ 250 mil-

lions de francs sans compter l'aide providentielle du ciel qui s'évalue aussi à quelques centaines de millions de francs. La fortune nette cantonale s'établit ainsi en 2009 à presque 750 millions de francs dont un petit peu plus de la moitié, il est vrai, est déjà affecté à des projets précis.

Le groupe démocrate-chrétien prend note avec satisfaction aussi que les charges du personnel sont restées en-dessous du budget, même si elles augmentent d'environ 5% par rapport à 2008. Cette augmentation, nettement moindre qu'en 2008, année de l'intégration des effectifs de l'hôpital fribourgeois, découle de l'adaptation des salaires et de l'augmentation du nombre de postes de quelque 220 unités.

Le groupe démocrate-chrétien approuve la proposition de répartition du bénéfice 2009, à savoir notamment l'affectation de 50 millions de francs à un fonds d'infrastructure dont le contenu et la finalité exacts devront encore être soumis au Grand Conseil, mais aussi 16,9 millions de francs pour compenser un changement de système de subventionnement dont pourrait pâtir l'Université et enfin des montants de charges extraordinaires, comme le renouvellement des remontées mécaniques, la galerie souterraine de la Poya, le fonds de l'énergie ou autres pensions alimentaires dont le Grand Conseil a déjà eu à s'occuper.

Toutefois, notre groupe souhaite que cette répartition des bénéfices à l'avenir gagne en cohérence en attribuant ces montants dans la mesure où ils sont acquis à un type prépondérant de dépenses. Concrètement, nous souhaitons que le fonds d'infrastructure soit aussi alimenté les prochaines années de manière telle que la politique cantonale puisse être assurée sur le long terme. Nous proposerons au Grand Conseil une motion en ce sens.

Enfin, notre groupe, en cohésion avec le groupe libéral-radical et le groupe de l'Union démocratique du centre, souhaite que la population fribourgeoise ainsi que ses entreprises bénéficient encore de la bonne santé financière du canton et profitent donc d'une nouvelle baisse fiscale. Nous pensons que le ménage cantonal supporte une réduction supplémentaire de la fiscalité sans mettre en péril le bon fonctionnement de l'Etat. Notre groupe veillera en particulier à ce que les familles puissent bénéficier de l'allègement fiscal. Nous comptons bien entendu sur l'accomplissement complet de la motion de groupe déposée en 2008 par MM. Romanens et Bapst, notamment pour ce qui concerne le *splitting*. Nos trois groupes déposeront donc prochainement un instrument parlementaire avec des propositions concrètes.

Fort de cette analyse, le groupe démocrate-chrétien accepte l'entrée en matière tout en remerciant encore une fois le Gouvernement pour la bonne tenue des comptes et la prudence avec laquelle il gère notre canton.

Thomet René (*PS/SP, SC*). Huitième résultat bénéficiaire consécutif, les comptes 2009 de l'Etat de Fribourg présentent un bulletin de santé très positif, un peu meilleur que celui qui vous parle. Mais que constatons-nous derrière les chiffres? Une rigueur de gestion dans l'ensemble des Directions dans le respect de leur budget et nous tenons à féliciter le Conseil d'Etat, les responsables et les agents de la fonction publique pour

leurs efforts et pour cette rigueur. Nous constatons aussi des charges, notamment salariales, plus faibles que celles prévues au budget. Les recettes progressent elles aussi avec cependant des produits de la fiscalité en faible augmentation, effets retards de la crise, effets peut être encore à venir. De toute façon, la reprise dont tout le monde parle ne déploiera ses effets qu'à retardement. Si l'on ajoute que le volume d'investissements nets atteint des records et que l'on enregistre une augmentation de la fortune nette de l'Etat, on pourrait penser que tout va bien dans le meilleur des mondes. Il ne faudrait pas oublier que cette fortune est d'ores et déjà affectée à environ 55%. Le Conseil d'Etat a eu la sagesse de créer des provisions pour quelque 114 millions, des provisions surtout destinées à donner de l'air aux budgets futurs. Seuls les 50 millions de fonds d'infrastructure laissent présager de travaux non encore décidés formellement. On pense bien sûr très fort au RER, mais également aux écoles, à l'Université qui nécessite aussi des agrandissements.

Le groupe socialiste ne s'étonne pas que la droite libérale embouche déjà les trompettes appelant à de nouvelles baisses fiscales. Quelle difficulté à retenir les leçons des erreurs passées! La politique des caisses vides, ça les connaît. Le parti socialiste quant à lui reste attaché au respect des engagements prévus par la Constitution. Le bol d'air laissé par les provisions doit impérativement permettre de mettre enfin sur pied les prestations complémentaires pour les familles, ainsi que de donner l'impulsion nécessaire à la création de structures d'accueil de la petite enfance et ceci sans compter sur les moyens qu'il s'agira de mettre pour faire face au vieillissement de la population. Un concept global de la personne âgée a été plébiscité par ce Parlement. Le Conseil d'Etat s'est mis au travail, toujours dans le but de respecter les dispositions de la Constitution à ce sujet. Même s'il s'agit d'utiliser le plus efficacement possible les moyens déjà mis à disposition, il est illusoire de croire que cela ne coûtera pas quelque chose en plus. Un Etat progressiste, un Etat attrayant est avant tout un Etat social et solidaire qui garantit une place à chacun, qui permet à chacun, jeunes, familles et personnes âgées de vivre décemment avec un minimum vital. Qu'il laisse la possibilité à toutes et à tous d'avoir accès à un travail en lui permettant de confier son ou ses enfants aux structures d'accueil et qu'il permette aux aînés de vivre une fin de parcours de vie dans la dignité. C'est ce que l'on pourrait appeler le développement durable d'une société. Ce n'est pas en coupant les ressources de l'Etat pour le profit des plus nantis que l'on parviendra à aider les plus défavorisés. Nous nous y engageons fermement. A la lumière des résultats actuels des comptes de l'Etat, mais surtout en raison des objectifs encore à atteindre en matière de politique familiale et de lutte contre la précarité, le groupe socialiste s'opposera avec détermination à la politique néo-libérale des caisses vides par le biais de diminution d'impôts. C'est avec ces considérations que le groupe socialiste accepte l'entrée en matière sur les comptes 2009 de l'Etat.

Geinoz Jean-Denis (*PLR/FDP, GR*). Dans la plupart des pays du monde, à cause de la crise financière qui a débuté en automne 2008, les budgets et les comp-

tes annuels accusent des déficits qui varient entre 5 et 14% du PIB. En Suisse, la Confédération annonce des comptes 2009 qui affichent un excédent de 2,7 milliards et une réduction de la dette de 11 milliards pour se situer, elle, à 111 milliards, soit un recul de 20 milliards depuis 2005.

A Fribourg, où en est-on? Un excédent des comptes très modeste d'environ 6 millions, mais par contre des provisions et des réserves pour environ 115 millions. Sans entrer dans le détail, nous relevons les éléments suivants. Ces comptes sont exceptionnels et au-delà de toute attente. Les Directions ont bien tenu leurs budgets et la rigueur, malgré ce résultat exceptionnel, a été de mise. Les variations entre le budget et les comptes est de l'ordre de 5%, ce qui est acceptable et s'explique, d'une part pour les charges, par des opérations comptables, un plan de soutien à l'économie et une hausse des subventions redistribuées, d'autre part pour les revenus, par l'augmentation des rentrées fiscales sur le revenu et la péréquation fédérale favorable. Tout ceci engendre une constitution de provisions et de réserves pour un montant de 115 millions. Le plan cantonal de soutien voté par le Parlement en juin 2009 pour un montant de 50 millions n'a pas encore pleinement déployé ses effets, étant donné que seul le 13% a été utilisé. Le service de la dette ne représente que le 2,3% de la fiscalité cantonale, alors que par exemple en France, l'ensemble de la fiscalité des personnes physiques ne suffit pas à payer les intérêts de la dette. Le montant des investissements n'a jamais été aussi élevé depuis de nombreuses années et il se monte à 210 millions. La dette brute à 650 millions représente la somme de 2436 francs par habitant. Enfin, la fortune nette se monte à près de 750 millions, même si le 50% est déjà affecté.

Je voudrais maintenant dire deux mots sur mon appréciation. Sans noircir le tableau, nous devons tenir compte de l'évolution suisse et celle d'autres cantons, soit des nouvelles décisions fédérales en matière de financement hospitalier et de soins, le vieillissement de la population, le problème des EMS et des soins à domicile, le financement des assurances sociales et de l'assurance-maladie et enfin, la remise en question de certaines pratiques fiscales en Suisse et les conséquences au niveau cantonal. La Suisse n'est pas la Grèce et le canton de Fribourg ne se situe pas dans le Péloponnèse. Heureux pays, avec sa fortune de 750 millions et son excédent de revenu de l'exercice 2009 avant opérations extraordinaires, notre canton se doit de réagir et d'œuvrer pour le bien de la population.

J'en viens à ma conclusion et à ma proposition. Dans son message, le Conseil d'Etat mentionne à la page 51, je cite: «la nécessité de poursuivre la politique de réduction progressive de la fiscalité cantonale et de rester concurrentiel par rapport aux cantons voisins». J'ai déjà fait état de la forme olympique de nos finances fédérales. De plus, comme moi, vous avez lu la presse régionale de ces dernières semaines. Elle constate que la santé des comptes communaux pour l'exercice 2009, dans la grande majorité des communes, est remarquable. Enfin, un canton voisin, Neuchâtel, a publié un communiqué de presse le 29 avril annonçant une révision de la fiscalité des entreprises dont les éléments principaux sont les suivants: abaissement de

manière significative de l'impôt sur le capital des sociétés holding et réduction de moitié et par étape du taux de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Que faut-il en déduire? Si tous les signaux sont au vert pour la Confédération, les communes et nos voisins, notre canton se doit de réagir et d'aller dans le sens du Conseil d'Etat de réduire progressivement la fiscalité cantonale et de s'approcher de la moyenne suisse. Nous en avons les moyens. C'est pour cette raison que prochainement, avec mes collègues présidents des groupes démocrate-chrétien et de l'Union démocratique du centre, nous allons déposer un instrument parlementaire proposant de baisser la charge fiscale des personnes physiques et des personnes morales, ceci pour le bien de nos concitoyens et de nos entreprises. Avec ces considérations et nos remerciements à M. le Conseiller d'Etat Claude Lässer, Directeur des finances, le groupe libéral-radical vous recommande d'entrer en matière sur ces comptes 2009.

Beyeler Hans-Rudolf (ACG/MLB, SE). Notre groupe va voter l'entrée en matière sur les comptes 2009. Des charges extraordinaires de 114,9 millions sont à relever. Il s'agit entre autres d'un fonds d'infrastructure de 50 millions et de diverses provisions. Dans les charges de fonctionnement, le plus grand poste concerne les coûts pour le personnel avec un montant de 1325 millions, suivis des transferts de subventions pour un montant de 1058 millions. A part les provisions, on peut relever dans les charges deux postes avec un écart important par rapport au budget, à savoir les paiements directs avec un plus de 13,8 millions et l'entretien des routes avec un écart de 6,8 millions. Dans les charges en moins, les gros écarts concernent les subventions cantonales pour les institutions spécialisées avec un moins de 9,4 millions et les prestations complémentaires AVS avec 7,8 millions en moins. Du côté des revenus, je peux relever les transferts avec un montant de 1410 millions et les impôts avec 1047 millions. Par rapport au budget, les revenus sont en augmentation de 5,4%. Les postes avec un important écart en plus sont l'impôt sur les personnes physiques avec 24,8 millions supplémentaires. Il serait intéressant d'avoir le rendement fiscal par habitant afin de savoir si l'augmentation est due à l'augmentation du nombre d'habitants ou à l'augmentation du revenu par habitant. Au niveau des revenus en diminution, ce sont les impôts sur les personnes morales avec un montant de 8,3 millions en moins, dû à l'effet de la crise. Le montant des investissements bruts s'élève à 229 millions. Les investissements nets sont restés stables avec 140 millions. L'aménagement des routes cantonales avec 69,8 millions, les investissements pour le réseau hospitalier de 15,8 millions, l'achat d'immeubles (Place Notre-Dame 2), avec 12,9 millions et la construction de l'Ecole des métiers avec 12 millions sont à relever. Dans le cadre du plan de soutien, un montant de 6,4 millions a été dépensé. Au niveau du personnel, 9576 EPT dont 4587 EPT dans le secteur de l'enseignement sont à relever. Le capital net au 31 décembre s'élève à 750 millions ou à 2788 francs par habitant de ce canton. Avec ces remarques, notre groupe va voter l'entrée en matière.

Burgener Woeffray Andrea (PS/SP, SC). Die Sozialdemokratische Fraktion freut sich wie Sie alle über das gute Finanzergebnis. Sie teilt aber die Schlussfolgerungen nicht, welche die Rechte nach dem positiven Rechnungsabschluss verlauten lässt. Wir können uns nicht davon überzeugen, dass noch eine Steuersenkung dem Wohl der Mehrheit der Bevölkerung unseres Kantones zuträglich sein könnte. Nein, im Gegenteil: Im Bezug auf kaum eine andere Frage wird derart polarisierend argumentiert, wie wenn es darum geht, zu entscheiden, was mit einem Ertragsüberschuss zu tun ist.

Für die SP ist diese Frage eine Frage der Chancengleichheit und eine Frage der Gerechtigkeit. Die Freiburger Gemeinden haben hohe Schulden, während der Kanton sich zum wiederholten Male ins Trockene bringt. Ist das wohl gerecht? Die Familien unseres Kantons haben Bedürfnisse, die derzeit nicht genügend gedeckt sind. Familien leben in Armut oder an der Grenze zu dieser. Eltern versuchen, Beruf und Familie zu vereinbaren. Eltern sind im Spagat zwischen der Sorge des Aufwachsens ihrer Kinder einerseits und andererseits zwischen der Aufgabe, sich der eigenen Eltern anzunehmen. Ist das wohl gerecht?

Der Staatsrat hat diese ungerechten Verteilungen erkannt und deren Aufhebung selbst im Regierungsprogramm 2007–2011 festgeschrieben. Noch ist die Legislatur nicht beendet. Während den Steuersenkern bereits ihre Wünsche erfüllt wurden oder zumindest zum Teil erfüllt wurden, warten Familien noch auf die Einführung von Ergänzungsleistungen für Familien in bescheidenen Verhältnissen. Sie warten auf eine wirksame Bekämpfung der Armut, wovon vor allem sie, die Familien, im Speziellen betroffen sind. Sie warten auf ein überarbeitetes Kleinkindergesetz. Sie warten auf die Förderung der ausserschulischen Betreuung. Kurzum: Sie warten auf eine Lebensqualität, deren Aufbau die wirkliche, selbst sogar der wirtschaftliche Triumph dieses Kantons ist, respektive sein könnte. Gerade diese Lebensqualität muss es uns wert sein, dem Staat etwas mehr Geld zu lassen, damit er seinen Aufgaben oder den Aufträgen, die wir ihm geben, nachkommen kann, damit er bei den Gemeinden im Allgemeinen und bei den Familien im Besonderen ausgleichend eingreifen kann.

Le Rapporteur général. Je constate que l'entrée en matière n'est pas combattue. Je remercie tous les rapporteurs des groupes pour leur soutien. En ce qui concerne les différentes remarques et revendications de certains rapporteurs, je laisserai M. le Commissaire du gouvernement y répondre.

Le Commissaire. Je remercie tous les intervenants qui sont d'accord avec l'entrée en matière. La plupart des interventions relèvent souvent plus de la profession de foi que de questions d'intervention. Je ne vais pas les reprendre en totalité.

Tout d'abord, M. le Député Page, au nom du groupe de l'Union démocratique du centre, a évoqué la question du logo ou de l'image du canton. Je crois qu'il faut être cohérent. On ne peut pas sans arrêt expliquer que le canton doit mieux se vendre ou être plus présent

sans s'en donner les moyens. Avoir une seule image en est un et c'est ce que nous essayons de faire. Un logo unique coûte certainement moins que les vingt ou quarante logos qui existent aujourd'hui. L'idée est de simplifier et d'uniformiser l'image cantonale pour arriver à mieux se faire connaître et mieux se vendre. Il faut quand même préciser que quel qu'en soit le coût, c'est une dépense unique et non répétitive. Cela profite aussi à des PME fribourgeoises dans un domaine, notamment celui des arts graphiques qui n'est pas particulièrement gâté par la conjoncture actuellement. A titre personnel, je trouve que si l'on avait voulu choisir le moment, on n'aurait pas pu mieux le choisir en donnant un coup de pouce à un secteur qui en a autant besoin que les autres.

Plusieurs intervenants ont parlé des impôts. J'aimerais rappeler qu'il y a des parties de motions en lien avec la fiscalité qui doivent être encore réalisées. Avant de lancer de nouvelles motions qui la plupart du temps ont pour effet de disperser les efforts au lieu de les concentrer, laissez-nous d'abord terminer la mise en œuvre des motions existantes. Le député Geinoz a évoqué le canton de Neuchâtel, notamment en matière de fiscalité. Je fais le constat que la seule différence avec Fribourg, c'est l'effet d'annonce. Mais, en réalité, Neuchâtel applique la méthode fribourgeoise. Ses autorités se sont donné un objectif à 6–8 ans, puis essaient de faire les efforts petit à petit. On verra si elles y arrivent. C'est tout ce que je leur souhaite.

Le député Beyeler a dit qu'il serait intéressant d'avoir le rendement fiscal par habitant. Ce sont des statistiques que le Service cantonal des contributions édite chaque année et qui sont disponibles sans aucune difficulté.

On a également évoqué les communes. Le Service des communes a établi une statistique. On constate que l'endettement des communes fribourgeoises ces 5 à 10 dernières années a considérablement baissé. D'autre part, si l'on compare les résultats 2009, une grande partie des communes ont obtenu des résultats meilleurs que ceux du canton. Le résultat cantonal en gros c'est 3% du total des dépenses. J'ai vu de nombreuses communes qui sont bien au-delà de ce pourcentage, tant mieux pour elles! Lorsque les finances de la Confédération vont bien, lorsque les finances du canton vont bien, il serait anormal que les finances des communes se portent mal. Ce n'est pas une critique, mais une excellente chose que les finances de tous les pouvoirs publics aillent bien. Le citoyen s'en trouve également mieux.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à l'examen de détail des comptes.

Comptes généraux de l'Etat pour 2009

FINANCES

Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE), rapporteur. Les comptes de la Direction des finances 2009 bouclent avec des recettes en augmentation d'environ 13 millions et des dépenses de 35 millions de plus que